

Laboratoire italien

Politique et société

32 | 2024

Le corporatisme fasciste à l'étranger

Dossier

Vision d'ensemble

Sur la circulation du modèle corporatif fasciste dans le monde : agents, réseaux, effets

Sulla circolazione del modello corporativo fascista nel mondo: agenti, reti, effetti

On the circulation of the fascist corporate model around the world: agents, networks, effects

MATTEO PASETTI

<https://doi.org/10.4000/1221a>

Résumés

Français Italiano English

Dans l'historiographie récente sur la dimension transnationale du fascisme, un rôle de première importance a été attribué à la circulation du modèle corporatif que le régime de Mussolini a commencé à construire à partir du milieu des années 1920. Il a été démontré, qu'à partir de ce moment-là, de nombreux intellectuels et hommes politiques de divers pays du monde, non seulement d'extrême droite mais aussi d'inspiration idéologique différente, ont commencé à regarder de près le laboratoire corporatif fasciste, dans lequel un système sans précédent de représentation des intérêts et de régulation des relations de travail, de type étatique et autoritaire, était en train d'être créé. L'Italie fasciste est ainsi devenue le point de référence du débat déjà en cours sur le corporatisme en tant que solution possible à certains problèmes cruciaux de la société de masse moderne : l'organisation syndicale des travailleurs et le conflit de classe ; le développement économique et la gestion technocratique du système de production ; la recherche d'une « troisième voie » entre la démocratie libérale et la révolution communiste.

Dans cet article, nous examinerons la manière dont le corporatisme fasciste a été présenté comme un cas exemplaire à l'échelle mondiale, destiné à influencer à la fois le débat politique, juridique et économique et les expériences législatives similaires mises en œuvre dans d'autres régimes. En particulier, nous nous concentrerons sur les principaux canaux de diffusion du modèle italien (propagande fasciste à l'étranger, réseaux académiques, circuits politiques) et sur les effets de cette circulation transnationale de l'idéologie fasciste.

Nella recente stagione storiografica sulla dimensione transnazionale del fascismo, è stato attribuito un ruolo di primaria importanza alla circolazione del modello corporativo che il regime di Mussolini iniziò a costruire dalla metà degli anni Venti. Com'è stato sottolineato, da quel momento numerosi intellettuali e politici di vari paesi del mondo, non solo di estrema destra ma anche di diversa ispirazione ideologica, iniziarono a guardare con attenzione al laboratorio

corporativo fascista, nel quale si stava realizzando un inedito sistema di rappresentanza degli interessi e di disciplina dei rapporti di lavoro, di tipo statalista e autoritario. L'Italia fascista divenne così il punto di riferimento per il dibattito già in corso sul corporativismo come possibile soluzione per alcuni problemi cruciali della moderna società di massa: l'organizzazione sindacale dei lavoratori e la conflittualità di classe; lo sviluppo economico e la gestione tecnocratica del sistema produttivo; la ricerca di una "terza via" tra la democrazia liberale e la rivoluzione comunista.

In questo articolo, si prenderanno in esame le modalità con le quali il corporativismo fascista venne promosso a caso esemplare su scala mondiale, destinato a influenzare sia il dibattito politico, giuridico ed economico, sia analoghi esperimenti legislativi messi in atto in altri regimi. Si metteranno a fuoco in particolare i principali canali attraverso i quali venne diffuso il modello italiano (la propaganda fascista all'estero, le reti accademiche, i circuiti politici) e gli effetti di questa circolazione transnazionale dell'ideologia fascista.

Recent historiography on the transnational dimension of fascism has attributed a role of primary importance to the circulation of the corporatist model that Mussolini's regime began to construct from the mid-1920s onwards. It has been shown that, from that time onwards, many intellectuals and politicians from different parts of the world, not only from the far right but also from various ideological backgrounds, began to take a close look at the fascist corporate laboratory, in which an unprecedented system of interest representation and regulation of labour relations, of a state and authoritarian type, was being created. Fascist Italy thus became the point of reference for the ongoing debate on corporatism as a possible solution to some crucial issues of modern mass society: the workers' union organisation and class conflict; economic development and the technocratic management of the production system; the search for a 'third way' between liberal democracy and communist revolution.

This article examines how fascist corporatism was presented as an exemplary case on a global scale, intended to influence both the political, legal and economic debate and similar legislative experiments in other regimes. In particular, we will focus on the main channels through which the Italian model was disseminated (fascist propaganda abroad, academic networks, political circuits) and the effects of this transnational circulation of fascist ideology.

Entrées d'index

Mots-clés : fascisme, corporatisme, propagande, intellectuels, idéologie

Keywords: fascism, corporatism, propaganda, intellectuals, ideology

Parole chiave: fascismo, corporativismo, propaganda, intellettuali, ideologia

Texte intégral

Dans le cadre d'un nouveau cycle d'études historiques, le corporatisme a été décrit comme une « théorie du voyage », un « concept nomade », une « vague » transnationale qui a imprégné la culture politique de l'entre-deux-guerres¹. Dans ce contexte, le laboratoire corporatif inauguré au milieu des années 1920 par le fascisme italien a représenté un prototype d'une importance incontestable, au point d'être parfois considéré comme un véritable modèle, ou en tout cas comme un cas indispensable pour le débat sur le sujet². En ce sens, le projet fasciste a commencé à « circuler » à grande échelle, suscitant l'intérêt de multiples cercles intellectuels et politiques dans différents pays du monde.

Mais par quelles voies le discours sur le corporatisme fasciste s'est-il propagé de manière transnationale ? Qui a fait « voyager » les idées, les théories, les lois, les aspects réglementaires produits dans le laboratoire italien à travers le monde ? Et avec quels effets ? Cette contribution tentera de répondre à ces questions, en identifiant en particulier trois canaux principaux : la machine de propagande organisée par le régime de Mussolini pour exporter l'idéologie fasciste ; les cercles académiques qui ont généré un échange de vues sur le modèle mis en œuvre en Italie ; les forces politiques qui se sont inspirées du fascisme ou qui l'ont simplement observé avec un certain intérêt. Enfin, nous tenterons de nous concentrer sur certains des effets produits par l'interaction entre ces différents circuits transnationaux, sachant que l'histoire politique entre les deux guerres a été façonnée par une multitude d'agents. Ainsi, même l'évolution du fascisme en tant que phénomène global n'était pas le résultat de sa propagation idéologique d'un « centre » aux « périphéries » : « Au contraire », écrit Aristotle Kallis, « il a été co-produit par des agences diverses et polyvalentes et des

stratégies politiques très différentes, par des interactions et des frictions, par un kaléidoscope de traductions créatives, en fin de compte par essais et erreurs »³.

Le réseau de la propagande

L'appareil mis en place par le régime de Mussolini pour la propagande à l'étranger, qui fait appel à un large éventail d'agences ministérielles, d'instituts culturels et de collaborateurs individuels, a été un premier canal essentiel pour diffuser l'idéologie fasciste. Avant que la Direction générale de la propagande à l'étranger, qui visait à centraliser son activité, n'entre en fonction en 1934, une pluralité de personnes, dont les sensibilités et les perspectives ne coïncidaient pas toujours, étaient impliqués en permanence parmi les fonctionnaires du corps diplomatique, les militants des fascistes italiens à l'étranger, les membres des Comités d'action pour l'universalité de Rome (Caur), les membres d'associations culturelles actives à l'étranger (telles que la Société Dante Alighieri ou les instituts culturels présents dans les différentes capitales européennes), les enseignants et les journalistes au service du régime par conviction idéologique ou pur opportunisme. Dans ce cadre très articulé, le mot-clé du corporatisme a fourni un point de convergence, devenant un leitmotiv pour l'activité promotionnelle au-delà des frontières nationales.

À partir de 1927-1928, en effet, l'idée d'exploiter l'expérience corporative pour imposer une image précise du régime fasciste s'est installée dans les cercles ministériels. Une série d'initiatives a été menée à l'époque par une commission spéciale pour la propagande corporative à l'étranger, qui relève du ministère des Corporations⁴. La première de ces initiatives a été la traduction de la Charte du travail en quatre langues européennes ; la publication de manuels à l'intention de publics étrangers ; la rédaction d'un bulletin de nouvelles en français, la *Feuille d'informations corporatives*, qui sera imprimé jusqu'en 1943 ; l'organisation de cycles de conférences et d'expositions ; l'envoi des textes les plus significatifs aux représentations diplomatiques, instituts scientifiques, bibliothèques et chercheurs du monde entier. Compte tenu de la nature du sujet, les cibles principales de cette campagne de propagande ne pouvaient être que des élites intellectuelles limitées, composées principalement d'avocats et d'experts en politique du travail, ou tout au plus des mouvements politiques et syndicaux. Par leur implication, le régime visait à intercepter d'abord et avant tout des groupes d'*opinion makers* (*faiseurs d'opinions*), qui auraient fonctionné comme diffuseurs à l'étranger de l'expérience corporative italienne et auraient aidé à mettre l'étiquette fasciste sur l'idée même de corporatisme.

C'est à ce public, par exemple, que s'adressait la *Feuille d'informations corporatives*, qui consacrait la plupart de ses pages à la présentation en français des lois et politiques fascistes promues dans le monde du travail (conclusions de contrats nationaux, soins de santé et assurances sociales, création de l'œuvre nationale du temps libre, réunions du Conseil national des corporations, etc.). Comme indiqué dans le numéro d'ouverture (février 1929), la loi syndicale de 1926 et la Charte du travail représentaient « les pierres angulaires de l'édifice corporatif » :

L'État corporatif est en train de perfectionner, chaque jour davantage et sur un rythme accéléré, sa structure et son fonctionnement. L'activité législative, accompagnant l'activité syndicale, parfois la devance et d'autres fois la suit. [...] En face de la corporation, les employeurs et les travailleurs sont placés sur le même pied et dans des conditions de parfaite égalité, sous la garantie de la souveraineté même de l'État. C'est pourquoi, si le travail est considéré comme un devoir social et, en cette qualité, protégé, la propriété est, à son tour, considérée comme une fonction sociale et comme telle reconnue et également protégée. [...] La caractéristique fondamentale du mouvement corporatif réside principalement dans le fait que chacune de ses manifestations concrètes [...] ne peut jamais être considérée comme un fait « isolé », mais bien comme partie intégrante d'un plan organique dans lequel chaque disposition et chaque acte trouvent leur place au moment opportun et pour l'effet utile. [...] Nous avons donc la coordination des

moyens et des buts, la coordination des droits et des devoirs pour toutes les classes, pour toutes les catégories, pour tous les individus dans les limites des intérêts supérieurs de la Nation.⁵

Bien que la *Feuille* ait admis que la construction de l'État corporatif fasciste n'était pas du tout achevée, elle était décrite comme « un plan organique » qui obtenait déjà des résultats importants. Numéro après numéro, la revue illustre son évolution, soulignant le passage d'« une espèce de corporation de fait » à un système plus structuré, notamment à la suite de la création en 1930 du Conseil national des corporations⁶.

Jusqu'au début des années 1930, le principal promoteur de cette opération de propagande était le ministre des corporations, Giuseppe Bottai, aux côtés d'une multitude d'intellectuels (comme Gino Arias), de fonctionnaires ministériels (comme Ulrico Aillaud), de dirigeants syndicaux (comme Bruno Biagi) et de délégués aux relations avec les institutions internationales (en particulier Giuseppe de Michelis, représentant du gouvernement italien auprès du Bureau international du travail) et de militants fascistes agissant en dehors des frontières nationales. Parmi ces derniers, quelques personnalités intellectuelles ont joué un rôle particulièrement actif dans la promotion des théories corporatives, comme Luigi Villari, fils de l'historien Pasquale Villari, qui, pour le compte du ministère des Affaires étrangères, a mené une intense activité culturelle dans les pays anglo-saxons, et surtout Camillo Pellizzi, fondateur de la section londonienne des fascistes italiens à l'étranger et professeur de littérature à l'University College de 1924 à 1939. C'est aussi à travers la production incessante de Pellizzi, à mi-chemin entre propagande et essais, que la réflexion sur le modèle italien a circulé dans le débat politique britannique, déjà traversé par différentes déclinaisons de la pensée corporative⁷.

Les principaux centres de diffusion se sont formés dans les zones urbaines où il y avait des communautés d'émigrants italiens, bénéficiant du réseau conséquent des associations culturelles, corps diplomatiques et sièges des fascistes italiens à l'étranger⁸. Même sur d'autres continents, en particulier dans des pays comme l'Argentine et le Brésil qui étaient des destinations traditionnelles pour les grands flux migratoires en provenance d'Italie, la propagande fasciste pouvait facilement trouver un public réceptif. Par exemple, le succès de la politique corporative était un sujet fréquent dans les journaux publiés pour les communautés italiennes de São Paulo (*Bollettino mensile dei Fasci italiani*, *Dux*, *Noi*, *Il Corriere degli italiani*, *L'Italia in marcia*), Rio de Janeiro (*Giovinezza*, *L'Italico*), Belo Horizonte (*La Squilla*), Curitiba (*La Nuova Patria*), Porto Alegre (*La Nuova Italia*), Ribeirão Preto (*Il Littorio*), et d'autres villes du Brésil ou d'Amérique latine⁹.

Dans un deuxième temps, après l'éviction de Bottai du ministère des Corporations en juillet 1932, la figure de Mussolini, qui n'avait auparavant que rarement proclamé le corporatisme comme principe universel du fascisme, est devenue plus centrale¹⁰. Ses discours sur le sujet – qui, depuis le fameux discours sur la crise du capitalisme du 14 novembre 1933 devant l'assemblée plénière du Conseil national des corporations, sont devenus plus fréquents – ont été rassemblés dans une brochure éditée par la Direction générale de la propagande à l'étranger et traduite en français, anglais, portugais, serbo-croate, espagnol, allemand, hongrois et d'autres langues¹¹. L'image du corporatisme proposée par le duce était résolument ambiguë, oscillant entre les perspectives antithétiques du totalitarisme et l'autonomie gouvernementale des producteurs. D'une part, il a fait valoir que l'exportation vers d'autres pays nécessitait certaines conditions préalables, à savoir « un parti unique », « l'État totalitaire » et « une tension idéale très élevée ». En substance, il a déclaré que la seule façon de mettre ce principe en pratique était celle mise en œuvre en Italie à travers l'intervention de l'État et la synergie avec le parti unique. D'autre part, il a réitéré la vision classique d'un système alternatif de gestion économique, qui « respecte le principe de la propriété privée », « respecte l'initiative individuelle », mais « introduit également de l'ordre dans l'économie [...] par l'autorégulation des catégories », laissant l'État intervenir

uniquement lorsque cela est nécessaire¹². En somme, un récit totalement démagogique de la politique fasciste, sans aucune référence à la réalité de l'ordre établi en Italie, avec pour fonction de réitérer le mythe de la « troisième voie » entre libéralisme et collectivisme, en le purifiant des torsions autoritaires qui caractérisaient sa mise en œuvre.

Parallèlement aux discours du duce, la propagande à l'étranger continua de promouvoir la publication d'autres textes et l'organisation de conférences, donnant de la notoriété, dans le domaine de la littérature corporatiste, à de nouveaux porte-parole du modèle fasciste, souvent des figures secondaires parmi les intellectuels du régime. C'est le cas, par exemple, du sous-secrétaire du ministère Bruno Biagi, issu des syndicats, qui est devenu au milieu des années 1930 l'un des diffuseurs les plus connus de l'expérience corporative italienne dans de nombreux pays, de la France à l'Espagne, du Portugal à la Grèce¹³. Ou de Giuseppe Landi, député et dirigeant syndical fasciste, professeur de droit du travail à l'université de Gênes, représentant italien au Bureau international du travail à Genève, qui, en 1935, a tenu une série de conférences dans les principales académies portugaises soutenant l'originalité du corporatisme fasciste¹⁴.

La campagne corporative à l'étranger a donc utilisé une série d'agents, de « *fascist brokers* »¹⁵, qui ont fait circuler le message fasciste dans toute l'Europe et dans d'autres pays du monde, interagissant avec des représentants des gouvernements locaux, des bureaucrates, des technocrates, des syndicalistes, des entrepreneurs, des universitaires et toute autre personne intéressée par le débat sur la gouvernance des intérêts, la médiation politique des pouvoirs organisés, et plus généralement la crise de l'État moderne.

Réseaux académiques et intellectuels

Alors que la propagande à l'étranger fonctionnait comme un réseau pour la diffusion du message corporatif fasciste, un grand nombre d'agents locaux contribuaient également à sa circulation transnationale, souvent de manière complètement indépendante du contrôle du régime italien. En particulier, différents milieux universitaires se sont montrés réceptifs au laboratoire fasciste. Le système inauguré par la « loi Rocco » est en effet devenu une étude de cas, principalement dans le domaine juridique. Alors que certains anciens constitutionnalistes, comme Charles Borgeaud de l'université de Genève, ont donné au nouveau système de l'Union italienne le rang de « révolution » potentielle¹⁶, d'autres jeunes juristes ont commencé à mener des enquêtes spécifiques sur le sujet, à l'exemple des thèses de doctorat en droit présentées par Edmond Fucile à l'université de Paris en 1929 ou par Raymond Devrient à l'université de Lausanne en 1931, dans lesquelles l'organisation corporative fasciste était décrite comme « l'expérience suprême de la collaboration entre les classes »¹⁷. Entre-temps, souvent avec une approche comparative faisant une large place au cas italien, des chercheurs tels que Marcelo Caetano de l'université de Lisbonne, Antonio Aunós Pérez de l'université de Barcelone, ou Praxedes Zancada, conférencier dans un centre de recherche dédié mis en place à Madrid, se sont spécialisés en droit corporatif – une discipline introduite notamment dans les universités ibériques : ce sont toutes des figures d'intellectuels qui – avec un degré d'implication plus ou moins significatif – ont formé une nouvelle *intelligentsia* en soutien aux régimes dictatoriaux européens¹⁸. À partir de la fin des années 1920 et tout au long de la décennie suivante, le corporatisme fasciste est resté un sujet constant de réflexion juridique, mais pas nécessairement apologétique.

Non seulement dans les universités européennes, mais aussi dans celles du continent américain, il y avait des cas similaires d'intérêt pour le corporatisme fasciste. À l'université Columbia de New York, par exemple, le philosophe Herbert W. Schneider fut l'un des plus fervents partisans des thèses nationalistes-syndicalistes d'Edmondo Rossoni et de Sergio Panunzio. Selon cet élève de John Dewey, l'expérience corporative commencée en Italie représentait une « troisième voie » potentielle, en mesure de

combiner travail et citoyenneté sociale, par l'incorporation de l'organisation syndicale dans le cadre institutionnel de l'État, l'union harmonieuse des forces productives et une conception organique de la nation comme une entité supérieure aux individus et aux classes¹⁹. Schneider a été repris par l'historien Charles A. Beard – qui a démissionné de la même université de New York mais qui était toujours un membre éminent de l'American Political Science Association et de l'American Historical Association – pour qui le corporatisme fasciste représentait « une expérience étonnante [...], une expérience de réconciliation de l'individualisme et du socialisme, de la politique et de la technologie »²⁰. De l'université Columbia également, Carmen Haider a répondu aux deux, arguant qu'en réalité le système corporatif fasciste semblait aller dans une tout autre direction : d'une part, ce système proposait un modèle autoritaire de corporatisme qui visait non pas tant à négocier les intérêts du travail et du capital qu'à imposer un contrôle sur le monde du travail ; de l'autre, il semblait encore inachevé et subordonné à un organe politique, à savoir le Grand conseil du fascisme²¹. Mais, malgré la polarisation du débat, certaines suggestions des milieux académiques ont préparé le terrain à l'attention que, au cours de la première moitié des années 1930, lors de la préparation du New Deal, le laboratoire italien a également reçu au sein du *Brain Trust* rooseveltien²². En effet, en Amérique, le corporatisme a suscité l'intérêt de différents courants théoriques pour tenter de vaincre le libéralisme, en offrant une idée d'ordre et de redéfinition des relations complexes entre l'État, la société et le marché. Une idée qui n'impliquait pas l'adhésion au fascisme, mais qui était conditionnée, cependant, par l'autoreprésentation véhiculée à l'étranger par la propagande fasciste : souvent, les informations qui sous-tendaient les réflexions intellectuelles venaient directement du régime italien²³.

De même, dans l'hémisphère Sud du continent américain, la critique du libéralisme s'est exprimée principalement dans le débat sur le corporatisme mené par les juristes et les constitutionnalistes. Au Brésil, un débat animé a eu lieu dans les années 1930 entre différents universitaires également impliqués politiquement, tels que Miguel Reale, Oliveira Vianna, Azevedo Amaral, Guilherme Gomes de Matos ou Antônio Ferreira Cesarino Júnior. Tout cela tournait autour des facultés de droit des universités de São Paulo et Rio de Janeiro. Dans ce cas, différentes théories corporatives ont circulé à travers les centres académiques qui ont influencé la création de l'*Estado Novo* de Getúlio Vargas, avec une polyphonie d'inspirations allant du modèle fasciste au modèle salazarien portugais, de la tradition catholique aux théories de Mihail Manoïlesco (traduit par Amaral)²⁴.

De retour en Europe, un autre exemple significatif de la circulation transnationale des idées corporatives par les canaux académiques est représenté par l'Allemagne de Weimar. Ici, un des plus grands connaisseurs du laboratoire fasciste fut Erwin von Beckerath, qui écrivit de nombreux essais et articles sur le sujet et forgea des relations avec le régime italien, en participant entre autres à deux réunions internationales importantes en 1932, c'est-à-dire le Congrès des études syndicales et corporatives de Ferrare et la Conférence Volta de Rome²⁵. Au cours de ces années, en particulier parmi les experts en droit constitutionnel largement hostiles à la République de Weimar, le modèle fasciste a inspiré certaines visions d'un État corporatif autoritaire²⁶. En revanche, dans les cercles liés à la démocratie weimarienne, l'accent mis sur l'expérience italienne a donné lieu à des critiques plus précoces. Comme l'écrivait Franz Neumann en 1929, « l'incorporation » des syndicats dans le système d'État a atteint l'idéal du corporatisme « de manière fictive », car les corporations n'étaient pas des « associations indépendantes et autonomes », mais simplement des « organes de la dictature »²⁷. Cependant, parmi les évaluations critiques, il a parfois été reconnu que « le fascisme exprim[ait] quelque chose de nouveau », à savoir – selon les mots d'Otto Kahn-Freund, juge au Tribunal du travail de Berlin – « l'enrégimentation d'organisations syndicales opposées dans la structure de l'État » : de cette façon, le fascisme a pris « un sens pan-étatiste » qui en a fait un modèle politique absolument pertinent bien que dangereux²⁸. Le plus explicite des philosophes juridiques plaçant le fascisme italien dans la « crise politique européenne » était probablement le social-

démocrate Hermann Heller. Dans son livre de 1931, *Europa und der Fascismus*, H. Heller attribuait au corporatisme fasciste le caractère de réponse novatrice – quoique fatale – au « problème cardinal de notre crise politique », qui était « sans aucun doute le conflit social entre les classes ». La conception corporative du système syndical fut donc la raison principale du fascisme qui s'est exercé avec les « très grands groupes en Europe », même si en réalité il a généré un processus de « dépolitisation » des masses et non de collaboration entre les classes²⁹.

Surtout après 1929, les économistes ont également commencé à envisager l'option corporative. Dans la « littérature de la crise », qui a étudié les causes de l'effondrement et cherché un moyen de sortir de la dépression économique, l'Italie fasciste était en effet souvent considérée comme un cas vertueux. Par exemple, Ernest Lémonon – un érudit français qui connaissait bien l'Italie pour avoir vécu à Naples et y avoir été envoyé à plusieurs reprises en tant que fonctionnaire ministériel – se déclarait admirateur convaincu du système corporatif fasciste, puisqu'il garantissait « des conditions sociales [...] très favorables » malgré les difficultés de la situation économique :

l'idée de l'union des classes pour la grandeur de la nation, répandue avec ténacité dans tous les milieux, a créé un état d'esprit essentiellement sain pour le développement de la production. Les ouvriers et les patrons coopèrent. Ceci est une méthode.³⁰

Les appréciations d'une teneur similaire ont été à leur tour réutilisées par la propagande fasciste pour démontrer le prestige que le régime corporatif italien acquérait dans le monde entier³¹. En ce qui concerne le débat sur le corporatisme, l'effet principal a précisément été de déplacer l'attention de la discipline syndicale, obtenue par des moyens juridiques, vers la dimension économique du projet, c'est-à-dire vers la perspective de créer un nouvel équilibre entre l'État et le marché par le biais d'organismes représentant des intérêts en mesure de contrôler, régler et gérer l'économie. D'autre part, c'est précisément de ce côté que la critique de ceux – comme Louis Rosenstock-Franck – qui voyaient le corporatisme fasciste comme rien de plus qu'une « technique de contrôle et de surveillance, d'information et de coordination, de sollicitation et de stimulation » au service d'une oligarchie politique et économique, a commencé à se concentrer : très différent, en somme, d'une nouvelle économie corporative³².

Circuits politiques

À côté des réseaux de propagande à l'étranger et du monde académique et intellectuel, un troisième canal de circulation transnationale du corporatisme fasciste voyait comme protagonistes des représentants de différentes forces politiques, principalement, mais pas exclusivement, parmi les rangs de la droite.

En effet, depuis les années 1920, les aspirations corporatives du fascisme ont suscité un intérêt également dans le domaine du réformisme social. Dans ce sens, le cas du chef du Parti travailliste James Ramsey MacDonald, qui, en voie de devenir le premier dirigeant travailliste à diriger le gouvernement britannique, contacte Pellizzi pour obtenir des informations sur la politique corporative de Mussolini, est emblématique. En décembre 1922, deux mois seulement après la marche sur Rome, Ramsey MacDonald écrivit, dans un échange de lettres, qu'il était peut-être erroné de considérer le fascisme comme « une sorte de contre-révolution », comme le prétendait une grande partie de la presse anglaise. C'est pourquoi il a demandé à Pellizzi de bien vouloir écrire un article pour le magazine mensuel du Labour Party, *The Socialist Review*, afin d'apporter un point de vue différent, expliquant le projet corporatif et ses liens avec le socialisme³³. Puis, à la suite de l'indignation provoquée par l'assassinat de Matteotti dans l'opinion publique britannique, le leader travailliste s'est éloigné du régime italien³⁴ ; mais pendant un certain temps, la théorie de l'autonomie des catégories productives, bien que destinée à rester une formule rhétorique vide, a fonctionné

comme un aimant pour certains fragments du socialisme réformiste anglais. Et pendant la décennie suivante, d'autres ouvertures controversées vers le corporatisme fasciste sont venues du socialisme révisionniste francophone, avec des protagonistes comme le Belge Henri de Man ou le Français Marcel Déat³⁵.

Dans un milieu politique similaire, un cas encore plus significatif, fondé sur une connaissance plus approfondie de la politique syndicale initiée en Italie, est venu du Bureau international du travail (BIT) de Genève. À la fin des années 1920, le directeur général Albert Thomas, convaincu que la législation syndicale fasciste et la Charte du travail apportaient une réponse concrète à la nécessité d'institutionnaliser les relations entre les partenaires sociaux, a cherché à ouvrir un débat qui allait au-delà des préjugés idéologiques, en affrontant à plusieurs reprises les plaintes des représentants syndicaux de gauche contre les délégations italiennes³⁶. Jusqu'à ce que le BIT soit dirigé par l'ancien ministre français (c'est-à-dire jusqu'à sa mort en 1932), et avant que la politique étrangère fasciste ne prenne un virage antisocial, amenant l'équilibre géopolitique international au bord du gouffre, Genève a représenté un des lieux de confrontation – mais aussi d'opposition frontale – sur le laboratoire corporatif italien. Outre les débats lors des conférences annuelles et l'écho qui en a résulté dans la presse européenne, le mensuel du BIT, *Revue internationale du travail*, a été un vecteur constant de descriptions de l'ordre fasciste en évolution, de réflexions à plusieurs voix sur les effets produits dans la sphère syndicale, de comparaisons des solutions adoptées dans différents pays européens pour la conciliation des conflits de travail³⁷.

Dans le camp de la droite, en revanche, les suggestions corporatistes au moins partiellement empruntées au prototype italien ont été mises en circulation en premier lieu – comme il est logique de s'y attendre – par des militants de groupes qui ont été directement inspirés par le mouvement créé par Mussolini. Le fondateur de la British Union of Fascists Oswald Mosley, l'idéologue national-socialiste Hans Reupke, le chef de la Falange Española José Antonio Primo de Rivera, le leader des « chemises bleues » portugaises Francisco Rolão Preto, différents représentants de petites avant-gardes de l'extrémisme de droite comme le Français Marcel Bucard, le Suisse Arthur Fonjallaz, l'Irlandais Eoin O'Duffy, ou le Grec Georgios Merkouris, ont tous fait référence au modèle corporatif italien. Certains de ces épigones de Mussolini ont également eu l'occasion de se réunir publiquement au congrès de Montreux les 16 et 17 décembre 1934, convoqué par le Caur afin d'organiser une « *Internazionale nera* » qui devait inclure parmi les pierres angulaires de son programme un ordre corporatif de type fasciste³⁸. En réalité, sur ce point comme sur d'autres points de l'ordre du jour dans la tentative éphémère de construire une organisation internationale du fascisme, les positions étaient loin d'être sans ambiguïté et des divergences subsistaient sur plusieurs aspects fonctionnels et institutionnels (de la même manière qu'en Italie *au sein* du régime, parmi les partisans des différentes perspectives du corporatisme qui animaient le débat sur le sujet au début des années 1930). Alors que tous les promoteurs de mouvements d'inspiration fasciste en Europe reconnaissaient la politique corporative du gouvernement Mussolini comme une sorte de primogéniture et utilisaient ses dispositifs rhétoriques classiques pour faire de la propagande dans leur propre nation, ils ont formulé chacun le projet sous des formes particulières.

Dans une plus grande mesure encore, une ambiguïté de base à l'égard du modèle corporatif italien caractérisait également l'attitude d'autres forces de la droite nationaliste européenne, qui combinaient souvent des suggestions fascistes avec un héritage politico-culturel catholique. Ce fut le cas de courants plus intransigeants du catholicisme dans plusieurs pays, mais surtout de figures émergentes parmi les classes dirigeantes du début des années 1930 comme António de Oliveira Salazar au Portugal ou Engelbert Dollfuss en Autriche. Alors qu'ils étaient confrontés à la mise en place de systèmes corporatifs au début de leurs dictatures respectives, ils ont tous deux désigné le système fasciste comme la principale expérience de référence, tout en soulignant à plusieurs reprises la prétendue originalité des solutions institutionnelles qui devaient être mises en œuvre³⁹. Dans un souci de cohérence avec la formation doctrinale catholique, qui envisageait traditionnellement un « corporatisme associatif » – c'est-à-

dire un ordre hiérarchique mais non un ordre étatiste, dans lequel toutes les composantes sociales du système productif collaboraient à l'autogestion de leur propre catégorie avec une ingérence limitée du pouvoir politique –, ces porte-parole d'une « nouvelle droite cléricale » n'ont épargné aucune critique au modèle autoritaire et stratocentrique créé par le fascisme, même si dans la pratique ils ont fini par proposer des lois et des systèmes institutionnels présentant de fortes similitudes avec le « corporatisme d'État » italien⁴⁰.

D'autre part, cette ambivalence reflétait la position prise par le centre même du monde catholique. Au début des années 1930, sur la lancée du Concordat avec Mussolini et dans le contexte des troubles sociaux causés par la crise économique, l'approbation de l'ordre corporatif italien est venue directement du pape. Bien qu'avec une ambiguïté persistante, le Vatican en est venu à abandonner l'aversion pour l'État laïc qui avait caractérisé le « long XIXe siècle » de l'Église romaine. Si, de l'avis de Léon XIII, qui, avec l'encyclique sociale *Rerum novarum*, avait toujours favorisé le développement organisationnel politique et syndical du catholicisme, le facteur discriminant contre les formes de gouvernement restait lié à la subordination du pouvoir temporel au pouvoir spirituel, l'encyclique *Quadragesimo anno* de Pie XI, publiée le 15 mai 1931, sanctionnait un changement de paradigme, ouvrant la porte à la reconnaissance d'un certain type d'État en mesure d'intervenir d'en haut sur la réalité sociale. Après avoir réitéré sa condamnation du communisme et du libéralisme, Pie XI a exprimé une appréciation expresse de l'ordre corporatif de l'État fasciste, qui – dit le texte – produisait de manière appropriée « la collaboration pacifique des classes, la répression des organisations et des congrégations socialistes, l'action modératrice d'un pouvoir judiciaire spécial ». Bien entendu, la crainte subsiste toujours que « l'État prenne le contrôle des activités libres au lieu de se limiter à l'assistance et à l'aide nécessaires, que le nouveau système syndical et corporatif [ait] un caractère excessivement bureaucratique et politique, et qu'il [...] puisse servir des objectifs politiques particuliers plutôt que l'initiation et le début d'un meilleur arrangement social »⁴¹. Mais sans préjudice de l'anathème contre la tendance à sacraliser la politique, inhérente à la dimension « religieuse » du fascisme, pour le pape, l'État corporatif italien représentait la seule réponse concrète aux maux de l'économie contemporaine et au danger du socialisme⁴².

Effets collatéraux

Par les circuits activés par la propagande fasciste à l'étranger, par les réseaux universitaires et par l'interaction avec différentes forces politiques, le projet corporatif du régime de Mussolini a donc connu une large circulation transnationale, devenant, pendant la seconde moitié des années 1920 et la première moitié des années 1930, un modèle de référence – parfois même négatif⁴³ – pour l'ensemble de l'Europe et même au-delà de l'Atlantique⁴⁴. Cela a contribué, avant tout, à introduire le fascisme parmi les options politiques concrètes de l'entre-deux-guerres : à une époque d'institutionnalisation croissante des relations entre l'économie, la société et l'État, l'enrégimentation des intérêts organisés et la tentative de créer de nouvelles formes d'intervention publique dans le domaine économique, mises en œuvre par la politique corporative du gouvernement Mussolini, constituent en effet une nouvelle proposition – bien qu'incontestablement discutable en termes de résultats attendus et répréhensible du point de vue de la justice sociale et des libertés individuelles – pour résoudre les problèmes cruciaux de la société de masse moderne.

Ainsi, malgré les apories que les critiques antifascistes cherchaient à dévoiler, le discours et l'expérience du corporatisme fonctionnaient efficacement comme une source de légitimité pour le régime italien sur la scène politique européenne et mondiale, comme une voie transnationale pour l'inclusion du fascisme parmi les grandes options politiques de l'époque. Si, comme l'a récemment réaffirmé l'historiographie, « le fascisme est devenu le courant dominant » entre les deux guerres

mondiales⁴⁵, préservant son caractère extrémiste mais se transformant progressivement d'un mouvement minoritaire en une force politique paradigmatique à même d'influencer en profondeur le défi posé par plusieurs partis à la démocratie libérale, l'un des éléments cruciaux de cette évolution doit être identifié précisément dans le corporatisme comme facteur de connexion transnationale capable d'amener le fascisme même au-delà des limites de son propre champ d'appartenance.

En plus de renforcer dans différents milieux politiques européens la perception du fascisme comme une solution efficace aux problèmes de la société moderne, la circulation transnationale du modèle corporatif italien a produit en même temps quelques effets collatéraux, imbriquant de manière plus complexe l'histoire du fascisme avec l'histoire politique du XX^e siècle. Tout d'abord, l'attention portée au laboratoire corporatif de l'Italie fasciste a favorisé un renouveau idéologique général de la droite européenne. L'adoption des principes exprimés dans la Charte du travail, l'admiration pour les résultats obtenus avec la législation syndicale et l'intérêt pour un ordre corporatif établi par des moyens autoritaires ont poussé non seulement les mouvements de la nouvelle droite radicale, mais aussi certains segments de la droite plus traditionnelle, du monde catholique, du conservatisme, vers une profonde réflexion sur le rôle de l'État et sur les relations entre le pouvoir exécutif, les groupes d'entrepreneurs, les syndicats et les élites bureaucratiques et technocratiques. D'une manière générale, et en dépit d'équilibres intellectuels visant à préserver les préjugés anti-étatistes présents, dans une certaine mesure, dans la pensée politique de droite, l'idée d'intégrer les groupes d'intérêts organisés dans le système institutionnel s'est répandue, en leur conférant une personnalité juridique et en confiant à l'État des tâches qui dépassent le simple contrôle et prévoient plutôt le monopole de la représentation, l'arbitrage obligatoire et la gestion efficace du système corporatif. En particulier pour les forces politiques liées à la doctrine catholique, il s'agissait d'un changement de paradigme remarquable, qui rendait plus facile la complicité, la collaboration et le mélange avec des mouvements et des régimes plus ou moins ouvertement fascistes.

Deuxièmement, la fascination pour le corporatisme fasciste a abouti à des processus d'hybridation qui rendent la distinction entre les dictatures de droite fascistes et d'autres qui sont de type autoritaire plutôt aléatoire, voire entièrement artificielle. L'introduction de régimes corporatifs dans plusieurs États européens qui partagent un système dictatorial tendant à être à parti unique – de l'Espagne de Primo de Rivera dans les années 1920, au Portugal de Salazar, en passant par l'Autriche de Dollfuss, la Pologne de Pilsudski, aux autres expériences baltes et de l'Europe de l'Est, jusqu'à l'Espagne franquiste naissante et au gouvernement de Vichy en France, mais aussi à différents régimes en Amérique latine⁴⁶ – a toujours eu lieu à travers une combinaison de spécificités nationales et d'influences transnationales, la principale étant le modèle fasciste. La diffusion de lois et d'institutions corporatives avec de fortes similitudes – parmi les plus frappantes, la suppression du pluralisme et des libertés syndicales ; la subordination à l'État de la structure organisationnelle ; la centralisation des leviers de commandement dans l'appareil bureaucratique et les organes ministériels ; l'inutilité substantielle au sein du système politique des assemblées parlementaires qui devaient créer une nouvelle forme de représentation des intérêts socio-économiques – a agi comme un facteur de fascisation de ces régimes. Il s'agissait cependant d'un processus de fascisation qui produisait parfois un effet paradoxal, conduisant à une polarisation entre les gouvernements qui appliquaient certaines politiques, d'une part, et les extrémistes de droite qui faisaient plus explicitement référence au fascisme, de l'autre. En d'autres termes, le développement d'États corporatifs fascistes a aidé les nouvelles classes dirigeantes à marginaliser les instances fascistes de la droite plus radicale. Le cas de l'*Estado Novo* portugais est en ce sens emblématique, avec l'*Estatuto do Trabalho Nacional* de 1933 qui a mené à la scission du mouvement syndicaliste nationaliste à Preto entre un groupe coopté au sommet de l'appareil corporatif salazarien et une aile interdite⁴⁷.

Enfin, à partir du milieu des années 1930, l'importance acquise par le projet corporatif dans l'autoreprésentation et la perception du régime italien à l'étranger a fini

par marquer un trait de différenciation au sein d'une « famille fasciste » dans le processus d'élargissement. Après l'accession au pouvoir d'Hitler, en effet, dans le domaine de la discipline des relations syndicales et du gouvernement des intérêts, l'Allemagne nazie a suivi une voie différente de celle proposée en Italie, construisant un cadre réglementaire moins basé sur le mythe du corporatisme que sur les pierres angulaires idéologiques de la *Volksgemeinschaft* et de la *Führerprinzip*, c'est-à-dire l'utopie d'une communauté sans classes, racialement homogène, totalement subordonnée à la figure du chef, y compris dans le lieu et les relations de travail⁴⁸. Au sein de l'extrême droite européenne, cette connotation différente du national-socialisme a mené à la mise en place d'un deuxième modèle d'organisation institutionnelle, dans lequel les instances corporatives étaient secondaires. Dans un contexte géopolitique changeant, où l'opposition entre fronts politiques devenait de plus en plus claire, le régime même qui, à d'autres égards, avait les plus grandes affinités avec le prototype italien, a réduit l'importance du corporatisme dans le succès transnational du fascisme.

Notes

1 Parmi les nombreux ouvrages qui ont contribué au renouvellement des études historiques sur le corporatisme, pour les métaphores du « concept nomade » et de la « vague », voir L. Cerasi, « Corporatismo, corporatisme, corporations », dans *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, O. Christin éd., Paris, Métailié, 2016, t. 2, p. 123-142 ; A. C. Pinto et F. P. Martinho éd., *A Vaga Corporativa. Corporativismo e Ditaduras na Europa e na America Latina*, Lisbonne, Imprensa de Ciências Sociais, 2016 ; A. C. Pinto éd., *Corporatism and Fascism: The Corporatist Wave in Europe*, Londres-New York, Routledge, 2017. Le concept de « théorie du voyage » est emprunté en revanche à E. Said, « Travelling Theory » (1982), dans Id., *The Edward Said Reader*, New York, Vintage, 2000, p. 195-217.

2 Voir M. Pasetti, *L'Europa corporativa. Una storia transnazionale tra le due guerre mondiali*, Bologne, Bononia University Press, 2016.

3 A. Kallis, « The transnational co-production of interwar 'Fascism': On the dynamics of ideational mobility and localization », *European History Quarterly*, vol. LJ, 2021, n° 2, p. 213.

4 Cela a été particulièrement remarqué par G. Napolitano, *La propaganda corporativa nella rivoluzione fascista*, Naples, Pescarolo, 1932.

5 « Les pierres angulaires de l'édifice corporatif », *Feuille d'informations corporatives*, vol. I, n° 1, février 1929, p. 2.

6 « Le développement de l'organisation corporative », *Feuille d'informations corporatives*, vol. II, n° 8, août 1930, p. 1-2.

7 Voir M. Salvati, *Camillo Pellizzi. Un intellettuale nell'Europa del Novecento*, Bologne, il Mulino, 2021 ; V. Torreggiani, *Stato e culture corporative nel Regno Unito. Progetti per una rappresentanza degli interessi economici nella riflessione inglese della prima metà del XX secolo*, Milan, Giuffrè, 2018.

8 Longtemps éclipsé dans l'historiographie sur le fascisme, le thème des communautés italiennes à l'étranger et de la relation avec le régime de Mussolini a été redécouvert ces dernières décennies, à commencer par E. Gentile, « La politica estera del partito fascista. Ideologia e organizzazione dei Fasci italiani all'estero (1920-1930) », *Storia contemporanea*, n° 6, 1995, p. 897-956. Pour une vue d'ensemble, nous renvoyons à M. Pretelli, *Il fascismo e gli italiani all'estero*, Bologne, Clueb, 2010.

9 Dans la presse italienne au Brésil, voir A. Trento, *La costruzione di un'identità collettiva. Storia del giornalismo in lingua italiana in Brasile*, Sette Città, Viterbo, 2011.

10 Sur la marginalité de Mussolini dans le débat corporatif, voir G. Santomassimo, *La terza via fascista. Il mito del corporativismo*, Rome, Carocci, 2006, p. 31-37.

11 Outre le discours « Per lo stato corporativo » du 14 novembre 1933, la brochure B. Mussolini, *Quattro discorsi per lo stato corporativo*, Rome, Istituto Poligrafico dello Stato, 1935, contenait le discours prononcé devant le Sénat « Sulla legge per le corporazioni » du 13 janvier 1934, le « Discorso agli operai di Milano » du 6 octobre 1934 et le discours « All'assemblea dei Consigli delle corporazioni » du 10 novembre 1934. Dans l'annexe figuraient la Charte du travail, certains textes législatifs et d'autres références au système syndical-corporatif.

12 *Ibid.*, p. 16 et 23.

13 Par exemple, parmi ses écrits rassemblés en volumes, B. Biagi, *Lo stato corporativo*, Rome, Istituto Nazionale Fascista di Cultura, 1934 ; Id., *I nuovi sviluppi dell'ordinamento corporativo*, Rome, la Nuova Antologia, 1935 ; Id., *Lineamenti di economia corporativa*, Padoue, Cedam,

1935, ont été traduits à l'étranger. Le premier est sorti en France sous le titre *L'État corporatif*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1935 ; les deux autres en Espagne, intitulés respectivement *Desarrollos actuales y futuros del corporativismo*, Cadix, Establecimientos Cerón, 1938, et *Principios generales del orden corporativo fascista*, Barcelone, Bosch, 1942.

14 Sur sa figure, voir L. Cerasi, *Il lavoro corporativo. Cultura politica ed esperienze istituzionali di un sindacalista fascista*, Milan, Fondation Giangiacomo Feltrinelli, 2020.

15 Je reprends l'expression du titre de la conférence *Fascist Brokers. Transnational Networking in and beyond Europe*, qui s'est tenue à l'Institute for Advanced Study Konstanz les 10-12 mai 2017.

16 Voir C. Borgeaud, « Dell'evoluzione attuale del regime rappresentativo » (1928), dans *L'evoluzione attuale del regime rappresentativo. Cinque risposte a un'inchiesta dell'Unione Interparlamentare*, C. Cassina éd., Bologne, il Mulino, 2011, p. 49-70, en particulier p. 56.

17 E. Fucile, *Le mouvement syndical et la réalisation de l'État corporatif en Italie*, Paris, Marcel Rivière, 1929, p. 11. Voir aussi R. Devrient, *L'organisation syndicale et corporative en Italie*, Lausanne, Vaney-Burnier, 1931.

18 Parmi leurs publications sur le droit corporatif avec des références explicites au cas italien, voir notamment P. Zancada, *Derecho corporativo español*, Madrid, Juan Ortiz, 1928 ; A. Aunós Pérez, *Principios de derecho corporativo*, Barcelone, s. é., 1929 ; M. Caetano, *Lições de Direito Corporativo*, Lisbonne, Faculdade de Direito da Universidade de Lisboa, 1935 ; Id., *O sistema corporativo*, Lisbonne, O Jornal do Comércio e das Colónias, 1938. Il est utile de rappeler qu'Antonio Aunós Pérez était le frère cadet d'Eduardo, le ministre du Travail qui, en Espagne, sous le régime de Miguel Primo de Rivera, a signé en novembre 1926 la création de l'Organización nacional corporativa : une réforme syndicale en partie inspirée de celle italienne (voir M. Pasetti, *L'Europa corporativa*, op. cit., p. 163-177).

19 Voir H. W. Schneider, *Making the Fascist State*, New York, Oxford University Press, 1928 ; Id., *Italy Incorporated: The Guild Organization of the Italian People*, New York, Italian Historical Society, 1928.

20 C. A. Beard, « Making the Fascist state », *The New Republic*, 23 janvier 1929, p. 277-278.

21 Voir C. Haider, *Capital and Labor under Fascism*, New York, Columbia University Press, 1930. Quelques années plus tard, des critiques similaires ont été réitérées par Gaetano Salvemini, en exil à l'université Harvard à Cambridge, qui, avec sarcasme, visait Schneider et d'autres admirateurs du corporatisme fasciste : voir G. Salvemini, *Under the Axe of Fascism*, New York-Londres, The Viking Press-Victor Gollancz, 1936. Sur ces critiques du corporatisme fasciste, voir le débat de F. Torchiani, L. Cerasi, B. Settis, A. Gagliardi et R. J. B. Bosworth, « "Under the Axe of Fascism". Gaetano Salvemini et le corporatisme fasciste », *Contemporanea*, n° 2, 2023, p. 285-312.

22 Voir M. Pasetti, « "The cleanest, neatest, most effectively operating piece of social machinery I've ever seen": On the reception of Fascist corporatism in USA », *Forum Italicum*, vol. LVII, n° 3, 2023, p. 747-759.

23 Voir S. Malpassi, *La «democrazia economica» americana. Alla ricerca di un ordine giuridico del mercato, tra cultura individualistica e tentazioni corporativistiche (1919-1939)*, Milan, Giuffrè, 2022, p. 323.

24 Voir, entre autres, les essais d'A. C. Pinto, « Authoritarianism and corporatism in Latin America: the first wave » ; M. Pasetti, « From Rome to Latin America: the transatlantic influence of fascist corporatism » ; F. Gentile, « Fascism and corporatism in the thought of Oliveira Vianna: a creative appropriation » ; M. Teixeira, « Law and legal networks in the interwar corporatist turn: the case of Brazil and Portugal » ; A. de Castro Gomes, « The appropriation of Manóilescu's *The Century of Corporatism* in Varga's Brazil », tout cela dans *Authoritarianism and Corporatism in Europe and Latin America. Crossing Borders*, A. C. Pinto et F. Finchelstein éd., Londres-New York, Routledge, 2019. Sur le constitutionnalisme au Brésil par Vargas, voir aussi L. Rosenfield, *Revolução Conservadora. Genealogia do Constitucionalismo Autoritário Brasileiro (1930-1945)*, Porto Alegre, ediPUCRS, 2021.

25 Le premier livre dans lequel il a mené une analyse systématique du corporatisme fasciste fut E. von Beckerath, *Wesen und Werden des faschistischen Staates*, Berlin, Springer, 1927. En italien, voir Id., « Il fascismo e la Germania », *Gerarchia*, décembre 1932. Sur la réception du fascisme italien en Allemagne, voir en particulier W. Schieder, *L'ombra del duce. Il fascismo italiano in Germania*, Rome, Viella, 2022.

26 Voir M. Stolleis, « Nel ventre del Leviatano. La scienza del diritto costituzionale sotto il nazional-socialismo », dans *Lo Stato negli anni Trenta. Istituzioni e regimi fascisti in Europa*, G. Melis éd., Bologne, il Mulino, 2008, p. 9-34, en particulier p. 18, qui cite comme exemples des œuvres du début des années 1930 de Heinrich Herrfahrdt et d'Edgar Tatarin-Tarnheyden.

27 F. Neumann, « Il significato politico e sociale della giurisprudenza dei tribunali del lavoro » [1929], dans *Laboratorio Weimar. Conflitti e diritti del lavoro nella Germania prenazista*, G. Arrigo et G. Vardaro éd., Rome, Edizioni Lavoro, 1982, p. 149-150.

28 O. Kahn-Freund, « L'ideale sociale della Corte del lavoro del Reich » [1931], dans *Laboratorio Weimar, op. cit.*, p. 168-169, 204. Il convient de noter que Kahn-Freund a utilisé son interprétation du fascisme pour attaquer l'ambiguïté du *Reichsarbeitsgericht* (Tribunal du travail allemand) : il concluait en effet que « l'idéal social du RAG réalis[ait] l'idéal fasciste sous tous ses aspects », dénaturant ainsi « les principes du droit du travail » et réduisant « les forces collectives des acteurs sociaux aux organes d'une hypothétique volonté de l'état », qui en réalité n'était rien de plus que la « volonté d'une élite bureaucratique » (*ibid.*, p. 215-219).

29 H. Heller, *Europa und der Fascismus*, Berlin-Leipzig, Walter de Gruyter & Co., 1931.

30 Citation tirée de « Rassegna della stampa », *Informazioni corporative*, 25 avril 1931, p. 634, qui traduit sous le titre « Stato corporativo del fascismo » un article de E. Lémonon publié dans *Revue Bleue*, 19 mars 1931. Sur la réception du corporatisme fasciste en France au début des années 1930, voir notamment C. Poupault, *À l'ombre des faisceaux. Les voyages français dans l'Italie des chemises noires (1922-1945)*, Rome, École française de Rome, 2014, p. 397-410.

31 Voir, par exemple, l'anthologie *Universalità del fascismo. Raccolta di giudizi di personalità e della stampa di tutto il mondo 1922-1932*, E. Coselschi éd., Vallecchi, Florence 1933, et en particulier le commentaire de l'économiste allemand Werner Sombart (*ibid.*, p. 342-343).

32 L. Franck, *Il corporativismo e l'economia dell'Italia fascista*, N. Tranfaglia éd., Turin, Bolnati Boringhieri, 1990, p. 188. Le texte cité est tiré d'un livre de la fin des années 1930 (L. Rosenstock-Franck, *Les étapes de l'économie fasciste italienne. Du corporatisme à l'économie de guerre*, Paris, Éditions du Centre polytechnique d'études économiques, 1939), mais des jugements similaires ont été exprimés par l'ingénieur français également dans des études et séminaires antérieurs menés à l'École polytechnique de Paris.

33 Voir deux lettres de James Ramsey MacDonald à Camillo Pellizzi, datées du 25 décembre 1922 et du 8 février 1923, dans les archives de la Fondation Ugo Spirito e Renzo de Felice, Fondo Camillo Pellizzi, Série V, b. 27, f. 26. Pellizzi accepta la proposition et l'article fut publié sous le titre « Fascism and Socialism », dans *The Socialist Review*, juin 1923.

34 Sur les réactions de l'opinion publique anglaise et les protestations travaillistes après l'assassinat de Matteotti, voir A. Berselli, *L'opinione pubblica inglese e l'avvento del fascismo (1919-1925)*, Milan, Franco Angeli, 1971, p. 163-184.

35 Parmi une littérature assez large, voir au moins M. Telò, « Riforme di struttura e problematica istituzionale nel socialismo planista. Il Piano del lavoro di Henri De Man », dans *Crisi e piano. Le alternative degli anni Trenta*, M. Telò éd., Bari, De Donato, 1979, p. 217-257 ; A. Salsano, *Ingegneri e politici. Dalla razionalizzazione alla « rivoluzione manageriale »*, Turin, Einaudi, 1987 ; P. Burrin, *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery. 1933-1945*, Paris, Seuil, 1986.

36 Parmi les contributions les plus récentes, voir S. Gallo, « Fascismo, sindacato e democrazia secondo Albert Thomas (1919-1932) », *Studi storici*, vol. LXII, n° 4, 2021, p. 915-939.

37 Pour la période qui suit immédiatement la loi syndicale fasciste de 1926, voir par exemple l'enquête en trois parties « La conciliation et l'arbitrage des conflits du travail », *Revue internationale du travail*, vol. XIV, n° 5, novembre 1926, p. 671-691 ; vol. XIV, n° 6, décembre 1926, p. 878-907 ; vol. XV, n° 1, janvier 1927, p. 81-101.

38 Voir Comités d'action pour l'universalité de Rome, *Réunion de Montreux 16-17 décembre 1934-XIII*, s. l., Bureau de presse des Comités d'action pour l'universalité de Rome, 1935. Pour une reconstitution détaillée de l'organisation et de la conduite du congrès, voir M. Cuzzi, *L'Internazionale delle camicie nere. I CAUR, Comitati d'azione per l'universalità di Roma 1933-1939*, Milan, Mursia, 2005, p. 130-147.

39 Sur les contaminations idéologiques sous-jacentes au corporatisme portugais et autrichien, cf. entre autres D. Serapiglia, *La via portoghese al corporativismo*, Rome, Carocci, 2011 ; H. Wohnout, « A chancellorial dictatorship with a "corporative" pretext: the Austrian constitution between 1934 and 1938 », dans *The Dollfuss/Schuschnigg Era in Austria: A Reassessment*, G. Bischof, A. Pelinka et A. Lassner éd., Nouveau-Brunswick, Transaction, 2003, p. 143-162.

40 Pour une analyse approfondie des liens entre le corporatisme catholique et le modèle fasciste, voir M. Pasetti, « Corporativismi allo specchio. Quattro variazioni nella dialettica tra cattolicesimo e fascismo », *Storicamente*, n° 15, 2019, p. 1-40.

41 Pie XI, *Quadragesimo anno* [1931], dans *Tutte le encicliche dei sommi pontefici*, Milan, Corbaccio, 1940, p. 1132.

42 Sur les ambiguïtés de l'église catholique à l'égard de la « religion politique » fasciste, voir en particulier E. Gentile, *Contro Cesare. Cristianesimo e totalitarismo nell'epoca dei fascismi*, Milan, Feltrinelli, 2010. Pour une relecture du sujet à travers différentes études de cas, voir aussi *Catholicism and Fascism in Europe 1918-1945*, J. Nelis, A. Morelli et D. Praet éd., Hildesheim-Zürich-New York, Georg Olms Verlag, 2015. Plus généralement, sur les relations entre l'église catholique et le régime fasciste, voir L. Ceci, *L'interesse superiore. Il Vaticano e l'Italia di Mussolini*, Rome-Bari, Laterza, 2013.

43 Sur la réaction antifasciste à la circulation du projet corporatif fasciste, voir A. Gagliardi, « Per rifondare lo Stato: progetti corporativi tra fascismo e antifascismo », dans *1914-1945. L'Italia nella guerra europea dei trent'anni*, S. Neri Serneri éd., Rome, Viella, 2016, p. 237-256.

44 Le régime fasciste lui-même n'a pas manqué une occasion de célébrer ce « succès » : voir, par exemple, le numéro monographique de *Civiltà fascista* de mai 1937, entièrement consacré au dixième anniversaire de la Charte du travail.

45 A. Kallis, « When fascism became mainstream: the challenge of extremism in times of crisis », *Fascism*, n° 4, 2015, p. 1-24.

46 Pour une vue d'ensemble des différentes expériences corporatives en Europe dans les années 1930, en relation avec le type de système politique de chaque État, voir A. C. Pinto, « Fascism, Corporatism and the Crafting of Authoritarian Institutions in Inter-War European Dictatorships », dans *Rethinking Fascism and Dictatorship in Europe*, A. C. Pinto et A. Kallis éd., Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, p. 87-117.

47 Voir A. C. Pinto, *Fascismo e nazionalsindacalismo in Portogallo : 1914-1945* [1994], Rome, Antonio Pelicani, 2001, p. 286-290, p. 302-308.

48 Sur le thème de la politique syndicale et du travail dans l'Allemagne nationale-socialiste, un ouvrage de référence reste T. W. Mason, *La politica sociale del III Reich* [1975], Milan, Bruno Mondadori, 2003. Parmi les études les plus récentes, nous signalons en particulier, également pour la coupe comparative, D. Liebscher, *Freude und Arbeit. Zur internationalen Freizeit- und Sozialpolitik des faschistischen Italien und des NS- Regimes*, Cologne, SH-Verlag, 2009.

Pour citer cet article

Référence électronique

Matteo Pasetti, « Sur la circulation du modèle corporatif fasciste dans le monde : agents, réseaux, effets », *Laboratoire italien* [En ligne], 32 | 2024, mis en ligne le 18 juillet 2024, consulté le 16 septembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/11580> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/1221a>

Auteur

Matteo Pasetti

Université de Bologne • Matteo Pasetti est professeur d'histoire contemporaine au département des Arts de l'université de Bologne et enseigne l'histoire des communications de masse, l'histoire du journalisme et la politique et la culture visuelle dans l'histoire contemporaine. Ses principales recherches portent sur l'histoire du fascisme italien, l'histoire du fascisme dans une perspective transnationale, l'histoire comparée des dictatures du XX^e siècle et l'utilisation du passé dans la sphère publique.

Articles du même auteur

Le corporatisme fasciste à l'étranger : circulations, réceptions, hybridations [Texte intégral]

Il corporativismo fascista all'estero: circolazioni, ricezioni, ibridazioni [Texte intégral | traduction | it]

Paru dans *Laboratoire italien*, 32 | 2024

Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.